

N° 90 - bimensuel - 13 novembre 2001

Ministère  
de la culture et  
de la communication

3, rue de Valois  
75042 Paris Cedex 01

3615 Culture  
[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)

# LA LETTRE D'INFORMATION

Ministère de la culture  
et de la communication



CATHERINE TASCA  
ET MARIE-GEORGES  
BUFFET ONT SIGNÉ  
UN PROTOCOLE SUR  
L'INITIATION ARTISTIQUE  
ET LES PRATIQUES  
AMATEURS

**Et aussi...**  
Le nouvel élan de  
la Cité des Sciences

© D.R.

ISSN 1255 - 6270

## Actualité

Initiation artistique et pratiques amateurs

**Un objectif commun de développement**

Page 2

Beaune

**Catherine Tasca réaffirme sa position sur le projet de télévision numérique terrestre**

Page 4

Audiovisuel

**Les exportations de programme en forte hausse**

Page 6

Cité des sciences

**« La Cité des Sciences veut être un Beaubourg du monde scientifique »**

Page 8

Cirque

**Les artistes du cirque et le droit d'auteur**

Page 11

Portrait

**Conservateur des antiquités et des objets d'art : un métier méconnu**

Page 16

**Directeur de la publication :** Jacques Vistel  
**Directeur de la rédaction :** Jean-Paul Ciret  
**Rédacteur en chef :** Paul-Henri Doro : 01 40 15 83 65

**Comité de rédaction :** Anne-Sophie Barreau, Marc Antoine Chaumien, Jacques Bordet, Adeline Boulanger-Coustou, Emmanuel Boutier, René Bouvet, Robert Fohr, Alain Fougeray, Nicole Gasser, Anne Laborde, Philippe Larollière, Martine Lehmans, Vincent Lorenzini.

**Conception graphique :** Jeanne Verdoux

**Maquettiste :** Emmanuel Boutier

**Crédits photographiques :** Farida Brechemier-Guerdjou

**Impression :** Maulde et Renou

**N° de commission paritaire :** 1290 AD, nouvelle série

**Tirage :** 36 000 exemplaires

**2 F** le numéro

**Pour recevoir la lettre d'information :**

Adresser une demande écrite au DIC, Ministère de la culture et de la communication  
3, rue de Valois, 75042 Paris Cedex 01  
Fax : 01 40 15 81 72, Minitel : 3615 Culture, internet : <http://www.culture.gouv.fr>



## Initiation artistique et pratiques amateurs

# UN OBJECTIF COMMUN DE DÉVELOPPEMENT

Catherine Tasca et Marie-Georges Buffet, en signant le 31 octobre dernier le protocole d'accord entre le ministère de la Jeunesse et des Sports et le ministère de la Culture et de la Communication, ont souhaité à la fois prolonger les collaborations déjà engagées sur le terrain, affirmer l'investissement commun des deux ministères en faveur d'un soutien public aux pratiques artistiques en amateur, et enfin développer en harmonie les projets éducatifs qui favorisent l'appropriation par les enfants et les jeunes des arts et de la culture.



Catherine Tasca et Marie-Georges Buffet lors de la signature du protocole. © Farida Guerdjou Brechemier

Catherine Tasca et Marie-Georges Buffet ont signé, le 31 octobre, un protocole pour le développement des pratiques artistiques et culturelles. En insistant sur un fait : pour pouvoir développer ces pratiques, il faut pouvoir ouvrir de nouveaux chantiers de coopération. Unissant leurs voix, elles ont rappelé l'importance du développement des pratiques amateurs, notamment pour les plus jeunes, mais elles ont également insisté sur leurs incidences au niveau de l'insertion sociale et professionnelle. C'est pourquoi le protocole porte plus particulièrement sur l'accompagnement des pratiques artistiques et la professionnalisation des jeunes créateurs.

### L'initiation artistique et culturelle des enfants et des jeunes

En ce qui concerne l'initiation des jeunes, les deux ministères veulent renforcer la dimension artistique et culturelle des

projets inscrits dans tous les dispositifs interministériels de développement territorial. Parmi ceux-ci, les Contrats éducatifs locaux (*voir encadré*) constituent l'instrument privilégié permettant la mise en œuvre d'une action en direction des jeunes à l'école et hors de l'école. Ces contrats devront prévoir des dispositifs pour faciliter l'information des jeunes et leur association aux projets les concernant. L'offre éducative et culturelle sera élargie à d'autres dispositifs tels que les contrats de ville, les contrats de pays... De plus, en ce qui concerne l'initiation au multimédia, des liaisons sont prévues entre les « espaces culture multimédias » créés à l'initiative du ministère de la Culture et de la Communication, et les « points cyber espaces numériques » créés au sein du réseau information jeunesse à l'initiative du ministère de la Jeunesse et des Sports des liaisons.

#### Un meilleur accompagnement commun des pratiques artistiques

Les deux ministères veilleront à la mise en cohérence de leur politique publique en faveur des pratiques amateurs. Dans le cadre de l'action en direction de la jeune création, le ministère de la Culture renforcera sa participation au dispositif *Défi-jeunes* (voir encadré) Il accompagnera aussi la mise en œuvre des projets qui s'inscrivent dans une perspective professionnelle en facilitant leur accueil dans les institutions culturelles et le cas échéant leur accès aux formations aux métiers d'arts et de la culture. De la même façon la mise en place de stages de réalisation sera soutenue. Par ailleurs, le protocole prévoit l'élaboration de schémas départementaux de développement des pratiques amateurs. La lecture et l'écrit, le spectacle vivant, l'image et le multimédia seront au cœur des processus d'accompagnement communs des pratiques artistiques.

#### Le développement d'une politique commune de formation

À partir de l'expérience commune du BEATEP (Brevet d'État d'Animateur Technicien d'Éducation Populaire et de Jeunesse) dans le domaine des médiateurs du livre, les deux partenaires travailleront à l'élaboration d'autres brevets : les BPJEPS (Brevets Professionnels de la jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport) dans les domaines

suivants : animateur multimédia, animateur de projet éducatif, musiques actuelles, art du cirque, patrimoine...

#### Des modalités concrètes de mise en œuvre

L'importance des modalités concrètes selon lesquelles ces projets et dispositifs pourront s'exercer, impose de distinguer deux niveaux d'intervention : au niveau national, la création de groupes de travail mixtes permettra d'assurer le suivi de l'application du protocole, tandis qu'au niveau régional, des conventions seront mises en place entre le directeur régional des Affaires culturelles, et le directeur régional et les directeurs départementaux de la Jeunesse et des Sports. Par ailleurs, une réflexion commune sera engagée afin de permettre une représentation des services déconcentrés de la culture et de la communication au niveau départemental.

Enfin, la mise en commun de l'information à destination des publics jouera un rôle déterminant dans la réussite des projets. Il est prévu que les deux ministères renforcent leur collaboration pour la diffusion des informations sur les ressources culturelles, les métiers des arts et de la culture, et les formations qui y préparent, les lieux d'accueil des pratiques amateurs et les modalités d'accompagnement.

#### LES CONTRATS EDUCATIFS LOCAUX

Depuis plus de trois ans des contrats éducatifs locaux (CEL) ont été mis en place. Ils impliquent les ministères de la Jeunesse et des Sports, de la Culture et de la Communication, de l'Éducation nationale et de la Ville. Avec pour finalité de permettre l'épanouissement personnel des enfants et des jeunes, aussi bien dans le temps scolaire qu'en dehors de l'école, de les inciter à s'impliquer dans la vie sociale et d'améliorer leur réussite scolaire, les CEL ont pour objectif de les amener à découvrir et pratiquer un large éventail d'activités culturelles, artistiques, sportives, scientifiques et techniques.

Aujourd'hui, ce sont plus de 2 300 contrats qui existent et vivent sur l'ensemble du territoire (y compris dans les DOM -

TOM) impliquant plus de 6 000 communes (seules ou en intercommunalité) ; ce sont près de 50 000 actions concrètes sur le terrain touchant près de 3 millions d'enfants et de jeunes (débordant les limites de la scolarité obligatoire).

En région Basse-Normandie, par exemple, la DRAC soutient la très grande majorité des CEL. Ce travail a débouché sur l'élaboration de critères qui déterminent son implication : la pluridisciplinarité des actions proposées, la priorité aux enfants d'âge scolaire primaire, un réel partenariat local, des actions qui durent dans le temps. Ainsi, en 2000, 47 des 66 CEL existants en Basse-Normandie ont pu être soutenus sur leur volet culturel.

#### ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES ARTISTIQUES : LES « DEFI-JEUNES »

Fondé en 1987 par le ministère de la Jeunesse et des Sports et animé depuis 1990 par un Groupement d'Intérêt Public, le dispositif *Défi-jeunes* a pour vocation de susciter, accompagner et soutenir les initiatives des jeunes dans tous les domaines culturels, notamment dans les secteurs du cinéma, de la photo et vidéo, le secteur de la musique et le spectacle vivant. Ce dispositif poursuit trois objectifs : développer le sens de l'autonomie, de la responsabilité et de l'engagement, favoriser la découverte de soi de ses talents, de ses capacités d'action et de création ; faciliter l'insertion sociale et professionnelle. Depuis sa création, *Defi-jeunes* a primé environ 8 000 projets dont la majorité sont des projets culturels. Parmi les projets de lauréats *Défi-jeunes* qui se sont professionnalisés, on peut relever quelques exemples significatifs :

- » Frédéric Tribalat (lauréat 1987 - Nord Pas de Calais). A partir d'un projet d'école de danse urbaine pour les jeunes des quartiers de Roubaix, Frédéric a créé une entreprise culturelle employant 22 personnes pour l'encadrement d'ateliers et de stages, la mise en place de formations, l'édition d'un magazine « hip hop Mouv », l'organisation d'un salon international des danses urbaines.
- » *Iznogood* (lauréats 1992 - Rhône-Alpes) 3 lauréats issus des quartiers d'Aubenas font carrière dans le café-théâtre (nombreuses scènes régionales, 1<sup>ère</sup> partie de Smaïn, représentation au Palais des Glaces)
- » Eric Guirado (lauréat 1994 - Rhône-Alpes) lauréat pour un court-métrage intitulé « Lonelytude » sur le thème de la solitude des habitants de la cité des Minguettes (nombreuses présentations à des Festivals, César 2001 du meilleur court-métrage)

Catherine Tasca, a dressé, à l'occasion de son discours pour l'inauguration des 11<sup>e</sup> Rencontres cinématographiques de Beaune, organisées par l'ARP le 26 octobre dernier, un bilan de la présidence française de l'Union européenne en matière d'audiovisuel. Elle a aussi fait le point sur les principaux dossiers, concernant l'audiovisuel et les nouvelles technologies.

## Rencontres de Beaune

# CATHERINE TASCA RÉAFFIRME SA POSITION SUR LE PROJET DE TÉLÉVISION NUMÉRIQUE TERRESTRE



Les 11<sup>e</sup> rencontres cinématographiques de Beaune : Catherine Tasca ouvre les rencontres, aux côtés de Jean-Pierre Jeunet © ARP/MPA

Catherine Tasca a participé le 26 octobre aux 11<sup>e</sup> rencontres cinématographiques de Beaune. Lors de son intervention la ministre a tout d'abord rappelé le bilan de son action lors de la présidence française de l'Union Européenne. Au cours de cette présidence, l'ensemble des objectifs qu'elle avait exposés lors des 10<sup>e</sup> rencontres ont été atteints et plusieurs dossiers connaissent actuellement une issue favorable à la suite des démarches entreprises à l'époque. C'est ainsi que la Commission vient de reconnaître pour la première fois, le rôle essentiel des aides publiques nationales au cinéma ce qui, s'est félicitée Catherine Tasca, « est un net progrès ». De plus la Commission s'est aussi engagée à appliquer avec souplesse les critères d'examen de ces aides. De la même façon le **financement de l'audiovisuel public** va être clarifié, afin de garantir durablement le développement

des chaînes publiques. Enfin, la règle du vote à l'unanimité a été réaffirmée à Nice pour les décisions du Conseil européen quand elles concernent, dans les négociations à l'OMC, la culture et l'audiovisuel.

Reste que, a insisté la ministre, « un film n'est pas une marchandise ». Avant de souligner que « s'il faut être vigilant en matière de concentrations ou d'abus de position dominante en France comme en Europe, la vraie concurrence n'est pas celle des productions européennes entre elles, mais bien celle des productions anglo-saxonnes ». A côté de ces acquis, d'autres dossiers restent aujourd'hui ouverts sur le plan communautaire.

### La propriété littéraire et artistique

L'adoption d'une directive droits d'auteurs et droits voisins dans la société de l'information (voir *Lettre d'information*, n° 90) a été

très fortement souhaitée par le gouvernement français. Cette directive fixe des règles communes de lutte contre le piratage. « Sa transposition complétera le projet de loi sur la société de l'information, qui organise déjà une procédure d'urgence contre la contrefaçon et qui prévoit des régimes de responsabilité sur l'Internet », a précisé la ministre. La ministre a également souligné que : le gouvernement entend préserver le régime juridique de la copie privée numérique. « Il établit un bon équilibre entre la faculté d'usage de la copie privée et sa juste rémunération au profit des créateurs. »

Catherine Tasca est aussi revenue sur le fait que « le droit d'auteur n'est pas un frein à la présence des films français sur le réseau, comme l'ont affirmé certains articles de presse récents ». Elle a cependant reconnu que « la diffusion des films sur le Net

*s'inscrit dans un cadre juridique qui n'est pas encore totalement éprouvé. C'est pourquoi, répondant à la demande que vous m'avez adressée il y a un mois, Mme la Présidente [Coline Serreau], le CNC va engager une réflexion dont les conclusions me seront remises au début de l'année prochaine».*

#### **L'impact des nouvelles technologies sur l'économie du cinéma.**

Catherine Tasca a ensuite évoqué les conséquences de l'utilisation des technologies numériques sur la création et l'économie des œuvres cinématographiques. Après avoir souligné que les films réalisés avec la technologie numérique, comme en témoignent « *les expériences récentes d'Eric Rohmer, d'Agnès Varda, de Claude Miller ou de votre Chaos Coline Serreau* », retrouvent « *un véritable espace de liberté* », Catherine Tasca s'est ensuite posée la question de savoir si « *les nouvelles technologies avaient aussi des conséquences sur l'économie de la création.* » « *Face à ces vraies interrogations, a-t-elle précisé, j'ai donc relevé avec intérêt le fait que l'ARP ait récemment pris l'initiative d'engager un échange d'idées avec le CNC sur les conditions dans lesquelles les nouvelles démarches créatives peuvent trouver leur place dans le système actuel de soutien et d'encadrement du cinéma qu'il conviendra, si nécessaire, d'adapter.* »

La ministre, par delà les enjeux du numérique sur la création, a aussi souligné « *les enjeux que le*

*numérique représente pour le secteur des industries techniques françaises* » rappelant que l'État engagera « *20 millions d'euros au profit de l'activité de recherche et développement au sein des entreprises et encouragera les partenariats avec la recherche publique* » et qu'en 2000, « *4,8 millions d'euros ont été attribués à 55 projets d'investissement de laboratoires, d'auditiums, de loueurs de matériel.* »

#### **Le projet de la télévision numérique de terre**

Catherine Tasca est également revenue sur la mise en œuvre de la télévision numérique de terre « *J'entends dire que le Gouvernement serait trop volontariste dans son développement, notamment compte tenu de la situation économique actuelle ; j'entends également les craintes exprimées par certains de voir la TNT déstabiliser les diffuseurs qui contribuent actuellement au financement de la production, notamment cinématographique* », Catherine Tasca a donc rappelé « *qu'elle a toujours avancé, à chaque étape de ce projet, avec pragmatisme et réalisme et su adapter les règles aux nécessités économiques* » mais « *que celles-ci ne sauraient occulter les enjeux de la création.* »

« *Aujourd'hui, par exemple, a-t-elle conclu, la question de la distribution des chaînes sur la TNT est posée. J'ai moi-même reçu plusieurs opérateurs qui s'interrogent sur l'intérêt d'un distributeur unique. S'agissant du développement d'un nouveau marché, la question est ouverte. C'est la raison pour laquelle j'ai*

*demandé à mon collègue Laurent Fabius de faire examiner par la Direction générale de la concurrence les conditions pour respecter à la fois les règles de la concurrence et celles du pluralisme, sans compromettre la viabilité économique du projet. J'attends de cette étude des réponses claires. Plus généralement, l'intérêt de la TNT*

*est évidemment qu'elle contribue à la pluralité de la diffusion des œuvres et à l'accroissement des sources de financement vers la création.*

#### **Union européenne UNE NOUVELLE APPROCHE DU DÉVELOPPEMENT DE L'AUDIOVISUEL LORS DE LA RÉUNION DES MINISTRES EN CHARGE DE L'AUDIOVISUEL**

La réunion informelle des ministres en charge de la culture et de l'audiovisuel de l'Union européenne s'est déroulée à Mons les 5 et 6 octobre dernier dans le cadre de la Présidence belge du Conseil de l'Union européenne. Elle avait pour thème général « *une approche nouvelle du développement de l'audiovisuel* » et a donné à Catherine Tasca l'occasion de préciser la position française sur certains dossiers sensibles discutés en ce moment au niveau européen. S'exprimant tout d'abord en présence des ministres des pays candidats sur le processus d'élargissement de l'Union européenne, Catherine Tasca a réaffirmé l'importance de la reprise de l'acquis communautaire, et a rappelé que la France était disposée à apporter son assistance administrative et juridique aux pays qui rencontreraient des difficultés dans sa mise en œuvre.

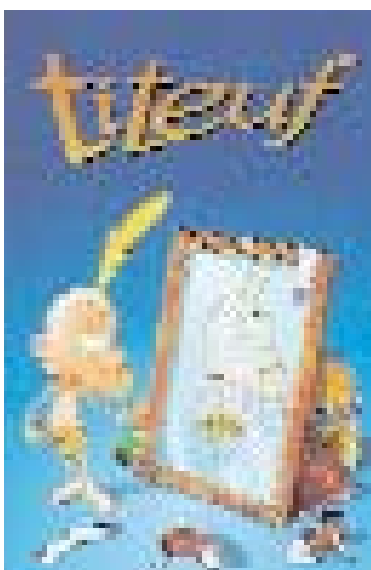
#### **Le modèle français des aides au cinéma**

Lors de la présentation par la Commission européenne de sa

communication concernant certains aspects juridiques liés aux œuvres cinématographiques et aux autres œuvres audiovisuelles, Catherine Tasca a ensuite rappelé l'importance du volet consacré aux aides nationales au cinéma, thème dont elle avait fait l'une des priorités de la Présidence française l'an dernier. Elle s'est félicitée de la prise de position de la Commission européenne, laquelle reconnaît que les dispositifs français d'aide au cinéma jouent un « *rôle clé* » dans le soutien à la création nationale et dans le maintien d'une production diversifiée. Enfin, dans la perspective de la prochaine conférence intergouvernementale (CIG) qui devrait donner lieu à une révision des traités communautaires en 2004, Catherine Tasca a exprimé le souhait que les États membres poursuivent et approfondissent leur réflexion pour chercher à formuler, dans le cadre des traités, une meilleure prise en compte de la dimension culturelle de la construction européenne.

# LES EXPORTATIONS DE PROGRAMMES AUDIOVISUELS EN FORTE HAUSSE

## La France est de plus en plus présente dans les coproductions internationales



Titeuf © France animation/Canal J/France 3/Lees éditions Glénat/SMEC

Les exportations de programmes audiovisuels français ont progressé de 13,4 % en 2000 par rapport à 1999. Les apports étrangers à la coproduction d'œuvres françaises ont également connu une croissance très soutenue de 14,2 % sur cette même période. Ces données ressortent de l'étude *Les composantes internationales de la production française*, le rapport annuel préparé par TV France international et l'Institut national de l'audiovisuel en collaboration avec le Centre national de la cinématographie et la Direction du développement des médias.

Après une année 1999 de consolidation et de recentrage, l'année 2000 apparaît comme une année aux résultats particulièrement favorables aussi bien pour les ventes que pour les coproductions qui présentent des augmentations presque similaires en pourcentage.

Les exportations françaises de programmes audiovisuels atteignent cette année le chiffre record de 848 millions de francs, soit près de 130 millions d'euros avec une augmentation de 100 millions de francs

(15 millions d'euros). Les résultats des coproductions / préventes connaissent eux un redémarrage important (+ 14,2 %) après le ralentissement de 1999.

Le cumul, toutes formes confondues, des apports étrangers à l'industrie française des programmes dépassent les 300 millions d'euros et frôlent les 2 milliards de francs, soit un doublement depuis 1995.

Pour les ventes, certaines régions enregistrent des résultats prometteurs : c'est notamment le cas de l'Asie. Les exportations vers cette zone représentent 6,3 % du total au lieu de 4,6 % en 1999, et retrouvent, en valeur absolue, le niveau d'avant la crise.

L'Europe de l'Ouest, qui draine les deux tiers des exportations françaises, connaît de nouveau une année faste. L'Allemagne redevient le premier client de la France, tandis que le Royaume-Uni et l'Irlande progressent fortement. L'impact des crises économiques qu'ont connues l'Amérique Latine et la Russie tend à s'estomper. Concernant les coproductions / préventes, les financements américains retrouvent la prépondérance perdue l'an dernier au profit des coproductions européennes.

Le classement par genre de programme consacre une nouvelle fois les films d'animation qui occupent la première place pour la cinquième année consécutive avec près de 300 millions de francs (45 millions d'euros) et 35 % du total des exportations. Il faut aussi souligner la croissance régulière, continue et importante du documentaire. De leur côté, les coproductions de fiction connaissent un fort accroissement des financements étrangers avec 460 millions de francs (70 millions d'euros) soit une augmentation de près de 250 millions de francs (plus de 38 millions d'euros) par rapport à 1999. Il faut cependant observer que cette croissance est le fait des coproductions où les partenaires français sont minoritaires.

Un chiffre symbolise la bonne santé du secteur : le total des

exportations des membres de TVFI, si l'on agrège les programmes audiovisuels et les longs-métrages français et étrangers (droits TV uniquement), dépasse les 1,6 milliard de francs (plus de 250 millions d'euros), soit une croissance d'environ 25 %.

Pour la seconde fois, le rapport se penche sur les perspectives du négoce des droits sur internet. Si l'année 2000 a connu des évolutions pour le moins contrastées, à terme les perspectives restent tout à fait prometteuses.

La présence réaffirmée des entreprises françaises sur les marchés internationaux, notamment grâce à TVFI, est un facteur important du dynamisme des exportations. La conquête de nouveaux marchés plus « difficiles » nécessite la mise en place d'outils toujours plus performants et sophistiqués. Elle peut s'appuyer sur la pérennité des instruments d'observation et d'analyse statistiques mis en œuvre par les 3 organismes (TVFI, INA, CNC) participant à ce rapport.

Rapport complet disponible en décembre

## 7/Actualité

LETTRE D'INFORMATION  
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION  
13 NOVEMBRE 2001

### LA LOI SUR LES MUSÉES : LA COMMISSION PARITAIRE MIXTE EST PARVENUE À UN ACCORD

Le texte sera voté définitivement  
avant la fin de l'année 2001

Le Sénat a voté, le 24 octobre  
dernier, le texte du projet de loi  
sur les musées présenté par  
Catherine Tasca, en y introdui-  
sant quelques amendements.  
La commission mixte paritaire  
Sénat-Assemblée nationale a  
réussi à harmoniser les textes des  
deux Assemblées notamment en  
ce qui concerne le financement  
des trésors nationaux et l'alié-  
nation ou non des œuvres.

Le dispositif prévoit que les  
entreprises pourront effectuer  
des dons pour participer, en  
tout ou partie, à l'achat de  
trésors nationaux, en contre-  
partie d'une réduction de leur  
impôt sur les sociétés.

Enfin, l'accord a aussi porté sur  
l'inaliénabilité des collections  
publiques : celle-ci est reconnue  
et le texte encadre fortement  
les éventuels déclassements  
qui ne pourraient intervenir  
qu'après accord d'une com-  
mission de scientifiques et  
d'experts. Le projet de loi  
doit être examiné de nouveau  
en dernière lecture par l'As-  
semblée nationale et le Sénat  
avant la fin de l'année.



Action spectacles, portrait de  
l'acteur en 2001 © Centre français  
du Théâtre

#### Publication

### UNE NOUVELLE REVUE SUR LE THÉÂTRE : ACTION SPECTACLES

Destinée à « offrir une tribune » à  
tous les professionnels du  
spectacle vivant ainsi qu'au public  
d'amateurs, *Action Spectacles*, la  
nouvelle publication trimestrielle  
du Centre français du théâtre,  
organisme qui regroupe les  
diverses organisations profession-  
nelles françaises du spectacle  
vivant, affiche une volonté de  
parler-vrai : « nous y avons invité  
des personnalités à s'entretenir avec  
nos lecteurs sans s'embarrasser des  
poses auxquelles nous contraignent  
les rituels de nos sociétés, de nos  
familles, de nos mafias. » Bref,  
donner la parole sur la réalité du  
spectacle à « ceux qui la font et  
non à ceux qui en parlent. » Au  
sommaire des deux premiers  
numéros, on pourra lire un « portrait  
de l'artiste en 2001 » (été 2001  
avec les contributions de  
Bertrand Tavernier, Xavier  
Durringer et Daniel Mesguich)  
tandis que, dans sa livraison  
d'automne, c'est autour des  
« impressions francophones »  
(automne 2001) que l'on se  
penchera, avec notamment  
les réflexions du chorégraphe  
Angelin Preljocaj sur « *Le pouvoir  
musical de la langue* » ainsi que  
les propos du prix Nobel de  
littérature Gao Xingjian : « *Le  
français n'est pas une langue  
d'exil pour moi* ». A paraître en  
janvier 2002 le numéro 3 sera  
consacré aux « scènes de la vie  
parisienne ».

#### Renseignements :

Centre français du théâtre, 10 rue de la  
Chaussée d'Antin, 75009 Paris  
70 F le numéro, soit 10,67 euros



Le programme officiel des Trans-  
musicales de Rennes © D.R.

#### Festival

### LES TRANSMUSICALES DE RENNES

» Du 28 novembre au  
1<sup>er</sup> décembre

Comme chaque année, les  
Transmusicales de Rennes vont  
fêter tous les styles de musiques  
électroniques : techno, house  
music, trip-hop, breakbeat,  
electro-jazzy, tango-electro,  
new-wave electro, dub, néo-  
métal... Durant quatre jours, on  
pourra donc découvrir les styles  
les plus variés mais aussi se rendre  
aux expositions de photos  
(Trans/verso) et aux différents  
espaces de rencontres.

Renseignements : [www.lestrans.com](http://www.lestrans.com)



Jacques Becker © Public Image  
factory

#### Publication

### LE CINÉASTE JACQUES BECKER

Pour tout savoir sur un cinéaste  
et ses films, la collection de la  
Bibliothèque du film, « *Ciné-  
regards* », nous permet de  
comprendre le parcours des  
grands cinéastes de notre temps :  
après Luis Bunuel, Julien  
Duvivier, John Ford, Vincente  
Minelli et Jean-Pierre Mocky,  
c'est au tour de Jacques Becker de  
faire l'objet de cette étude qui  
retrace le parcours de l'auteur de  
*Goupi mains-rouges*, à mi-chemin

entre le cinéma classique et la  
Nouvelle vague.

Claude Naumann, Jacques Becker,  
Bibliothèque du Film (BiFi)/ Durante  
éditeur



Sarkis à Silvacane © Monum

#### Publication

### SARKIS À SILVACANE

La collection *un artiste, un monu-  
ment* éditée chez *Monum, éditions  
du patrimoine*, a pour objet d'étu-  
dier les rapports qui s'établissent  
entre un artiste contemporain et  
un lieu, dans le cadre des  
commandes publiques passées par  
l'État. Ainsi, *Sarkis à Silvacane*,  
dont Geneviève Breerette a signé  
le texte, est consacré aux cinq  
vitraux et aux chaises que l'artiste  
a réalisés en 2001 pour le  
réfectoire de l'abbaye de  
Silvacane. Pour les vitraux,  
Sarkis a imaginé une procédure  
particulière : il a demandé aux  
cinq membres d'une même  
famille d'apposer leurs  
empreintes. Sur un second verre  
posé sur le premier, il a composé  
avec la disposition, le ton et le  
mesure de ces empreintes, en  
y déposant les siennes marquant  
ainsi tout un travail poétique sur  
l'identité d'un lieu qui a été  
érigé par des mains anonymes.  
« *Les empreintes sur les vitraux*,  
nous dit Sarkis, font penser à  
une chute de pétales de couleur or,  
à un essaim d'abeilles, à une pluie  
d'or... » Accompagné de douze  
aquarelles (*Ikones*), Geneviève  
Breerette interroge le sens et la  
portée d'une œuvre à la fois  
mystérieuse et limpide.

Geneviève Breerette,  
*Sarkis à Silvacane*, Monum,  
éditions du patrimoine,  
8 euros (52,48 F),

## La Cité des Sciences LE NOUVEL ÉLAN DE LA CITÉ DES SCIENCES



La Cité des Sciences et la Géode © CSI/Arnaud Legrain

Une nouvelle philosophie, de nouvelles perspectives, de nouvelles expositions, de nouveaux spectacles, une nouvelle Cité de la Santé : ce que devient la Cité des Sciences.

Quinze ans après son lancement, la Cité des sciences fait son aggiornamento. On connaissait ce grand vaisseau inédit qui avait été érigé à La Villette au milieu des années 80, et dont l'ambition était d'être un lieu où il s'agissait de montrer « *l'image de la France moderne à travers ses réalisations scientifiques, techniques et industrielles les plus intéressantes* » (rapport Maurice Lévy, 1979), lieu essentiellement dédié à la vulgarisation du fait scientifique. Cet objectif a été réalisé avec un succès public non démenti. Pourtant, la situation n'est plus tout à fait la même aujourd'hui, et elle a amené la direction de l'établissement à proposer quelques aménagements. Une nouvelle philosophie, de nouvelles perspectives, de nouvelles expositions, de nouveaux spectacles, et on l'espère, de nouveaux publics vont se presser auprès de cette grande institution culturelle. Mais, en quinze ans, que s'est-il passé ? Qu'est-ce qui a changé ? « *Aujourd'hui*, nous confie Nicole Pot, la

directrice générale de l'établissement, *la Cité des sciences s'interroge sur elle-même et sur son avenir* ».

### Le public, au cœur de la Cité des sciences

Remontons un peu le temps. Quand la Cité des sciences voit le jour, en pleine époque de la science triomphante, il n'existe pas d'établissement de même nature pour traiter du fait scientifique. Les deux seuls établissements que l'on pourrait lui comparer sont le Palais de la découverte, plutôt dévolu à des expositions sur des faits scientifiques remarquables, et le Museum d'histoire naturelle avec ses collections sur l'évolution. Dans ce double cas, la notion de musée et de collections prime. Pour autant, cette situation tient aussi à une contradiction : la culture scientifique n'est alors pas reconnue comme un élément constitutif de la culture tout court. Ce n'est que beaucoup plus tard, en 1995, que le rattachement administratif

de la Cité des sciences au ministère de la Culture, validera la reconnaissance de la science comme appartenant à la culture, comme un fait culturel à part entière.

Autre différence: aujourd'hui, les conditions qui avaient présidé à la création de la Cité ne sont plus les mêmes qu'au milieu des années 80. La principale évolution, concerne la science elle-même : on a enregistré une nouvelle attitude du public vis-à-vis de la science. Celui-ci fait preuve maintenant d'un certain repli, d'un questionnement. En un mot, l'opinion publique est plus sceptique face à la science. Les journaux font, chaque jour, état de ce doute croissant : les affaires du sang contaminé, des organismes génétiquement modifiés, des maladies de la vache folle et, plus récemment, du charbon, ont laissé des traces sur la perception par l'opinion du fait scientifique.



**Une nouvelle philosophie**

Face à cette « crise », le public se pose des questions. Il attend des réponses précises. Mais que faut-il faire ? Quelle attitude adopter ? « *Il faut*, nous répond Nicole Pot, *que nous jouions un rôle de médiation entre le monde scientifique et le grand public : afin qu'il puisse reprendre la parole sur des débats qui le concernent directement. C'est un véritable enjeu démocratique* ». C'est ce nouvel état d'esprit de l'opinion qui a amené l'établissement à recentrer ses grandes missions autour de trois « idées simples » qui constituent l'ossature de son plan stratégique : rechercher le plaisir des publics par plus de convivialité des rencontres, par l'accessibilité et l'attractivité des offres ; rénover et diversifier ces offres et à partir d'une programmation équilibrée, établir un schéma directeur d'aménagement des espaces ; faire évoluer les métiers, les compétences et l'organisation.

« *Qu'est-ce que la Cité des sciences ?* questionne Nicole Pot : *ni un musée, ni un laboratoire, ni un substitut d'école. Il a fallu interroger sa spécificité et repositionner ses différentes missions.* »

**Les grandes missions revisitées**  
**Redonner la parole au public.** Il faut que le public se réapproprie l'espace de la parole et du débat à travers différentes formules : des cycles de conférences allant du cours public, au rendez-vous d'actualité, jusqu'au « débat-citoyen », l'ensemble regroupé sous le vocable « Collège de la Cité des sciences et de l'industrie ». Au

travers de trois grands programmes, dont le premier vient de commencer en novembre « les défis du vivant », un des enjeux majeurs de notre société qui donneront lieu à des expositions dotées d'une muséographie originale bien sûr et souvent spectaculaire, interactive, à des séries de débats et de colloques, à des animations pour le grand public, etc.

Ainsi, dès le 13 novembre, « l'homme transformé » exposera un voyage à travers le corps humain, avec une approche émotionnelle et ludique, une forme d'interactivité tout à fait innovante et un questionnement sur le sens profond pour l'homme de cette volonté d'accroître son pouvoir sur lui-même. Dès 2003 commencera le programme « gérer la planète » puis celui sur les nouvelles technologies et l'image.

Exploiter les espaces grand public par des expositions mais surtout faire du site de la Cité des sciences un lieu culturel à part entière et notamment un lieu de spectacles. Avec notamment la création prochain d'un grand opéra cosmique sur le thème des origines de l'univers (*voir encadré*). Répondre aux demandes individuelles par une offre adaptée, une véritable offre de services, qui est pour beaucoup un moyen d'accès à la science, avec l'ouverture d'un espace numérique. Celui-ci, doté de 34 ordinateurs est le fruit d'une collaboration large

avec la Caisse des dépôts et consignations. Cette collaboration vise à créer quatre cents « cyberbases » en France d'ici 2005. Toutes ces actions sont bien sûr complémentaires des « espaces culture multimédia » créés par le ministère de la Culture. C'est une problématique commune qui les anime : faire en sorte que le plus de jeunes possible (mais pas seulement) puissent avoir accès à internet.

Enfin, à partir du 4 décembre on pourra découvrir un nouveau lieu : la Cité de la santé. Conçue à l'instar de la Cité des métiers, elle rassemblera une documentation de près de 15 000 livres et 200 revues, ainsi que des cédéroms et des films. Dans le droit fil de la nouvelle philosophie de la Cité des sciences, il y aura désormais un espace conçu spécialement pour apporter des réponses aux questions personnalisées que se pose le public. Ainsi, des spécialistes permettront de s'informer sur les droits et sur un problème de santé et cela sans rendez-vous, ni formalité. Et faut-il le rappeler, ces offres de services s'adosent à une médiathèque de 300 000 ouvrages et documents.



*Poussières d'étoiles* © D.R.

## **POUSSIÈRES D'ÉTOILES,** Un opéra cosmique d'après Hubert Reeves

Cette production très ambitieuse de la Cité des sciences vise à inscrire la science dans une dimension culturelle : celle de l'émotion, celle de l'émerveillement. Inspiré de l'ouvrage d'Hubert Reeves, *Poussière d'étoiles*, et disposant également des conseils scientifiques de l'auteur, ce vaste son et lumières nous racontera les origines de l'univers, du Big Bang à la création de la Terre et l'apparition de la vie. Ce spectacle qui fait dialoguer la musique, la poésie, les images et la lumière, permet au spectateur d'aller à la rencontre de la science par l'émotion et le plaisir dans le vaste cadre de la Cité des sciences qui se transformera en une scène gigantesque.

Il a été conçu par Philippe Corbin, mis en scène par Stéphane Vérité et Philippe Corbin, réalisé sous le conseil scientifique d'Hubert Reeves, la musique est de Nicolas Frize les images de Marie-Jeanne Gauthié et les lumières de Peter Zygadlo.

**A partir de janvier 2002**

**Renseignements :**

Tél : 01 40 05 12 12



**Bernard Cerquiglini, délégué général à la Langue française et aux Langues de France (1)**

Ancien élève de l'École normale supérieure de Saint-Cloud, agrégé, docteur ès lettres, professeur d'histoire de la langue française à l'université de Paris VII, professeur-visitateur à l'université Johns Hopkins (Baltimore), directeur de l'Institut national de la langue française (CNRS), vice-président du Conseil supérieur de la langue française (Premier ministre) et président de l'Observatoire national de la Lecture (ministère de l'Éducation nationale).

Il a publié *La parole médiévale* (éditions de Minuit, 1981), *Éloge de la variante* (Le Seuil, 1989), *La naissance du français* (PUF, 1991), *L'accent du souve-*

*nir* (éditions de Minuit, 1995), *Le roman de l'orthographe* (Hatier, 1996), *A travers le Jabberwocky de Lewis Carroll* (Le Castor Astral, 1997).

En 1995, il a été élu membre de l'*Ouvroir de Littérature Potentielle* (OULIPO).

(1) Par décret du 16 octobre 2001, la délégation générale à la langue française a changé de dénomination et se voit attribuer de nouvelles missions relatives aux langues de France. Nous publierons dans un prochain numéro un dossier sur les nouvelles orientations de la politique en faveur des langues.

**Anne Magnant chargée d'une mission sur les métiers d'art**

Anne Magnant vient d'être chargée, par Catherine Tasca, d'une mission de coordination pour les métiers d'art, d'une durée de trois ans. Elle s'appuiera sur les directions concernées par les métiers d'art : délégation aux arts plastiques, direction de l'architecture et du patrimoine et direction des musées de France et elle sera l'interlocuteur privilégié du Conseil des métiers d'art. Anne Magnant était depuis 1993 déléguée générale à la langue française.

## Littérature étrangère LES BELLES ÉTRANGÈRES LA SUISSE À L'HONNEUR



*Les Belles Étrangères* © D.R.

**Invitation à la découverte des littératures étrangères**

*Les Belles Étrangères*, créées en 1987 par le ministère de la Culture et dont le titre est inspiré d'un poème d'Aragon, sont des manifestations publiques qui invitent à la découverte des littératures étrangères en France et accompagnent l'importante politique d'aide à la traduction, à la publication et à la diffusion menée par le Centre national du livre. Elles sont organisées par le Centre national du livre pour le ministère de la Culture et de la Communication (direction du Livre et de la Lecture) en collaboration avec la Maison des écrivains. Leur principe repose sur l'invitation en France d'un groupe d'écrivains d'un même pays ou d'une même aire géographique qui participent à une tournée de tables rondes et de lectures publiques organisées avec des librairies, des bibliothèques et des structures culturelles partenaires de ces rencontres.

**Un livre et un film**

Un livre et un film accompagnent ces *Belles Étrangères* et présentent les écrivains. Le livre, une anthologie publiée cette année avec *les éditions Verticales*, invite par des textes dont la plupart sont inédits, à une première découverte de leur imaginaire. Il sera mis gracieusement à disposition des structures qui accueillent les écrivains et disponible en librairie dès le début du mois de

novembre. Le film, réalisé par Dominique Rabourdin pour Arte/Métropolis avec la précieuse collaboration de la Société Suisse de Radio Télévision de Berne, sera projeté lors de la soirée d'inauguration le 12 novembre à l'Opéra Bastille.

» Du 12 au 24 novembre 2001

Pour participer aux *Belles Étrangères* ou recevoir des informations sur leur organisation, contacter son commissariat au Centre national du livre.

Centre national du livre - 53 rue de Verneuil - 75007 Paris

Tél : 01 49 54 68 68

[www.centrenationaldulivre](http://www.centrenationaldulivre)

Les écrivains suivants vont être reçus en France :

Anne-lise Grobéty, Zoé Jenny, Yves Laplace, Michel Layaz, Alberto Nessi, Adolf Muschg, Giovanni Orelli, Oscar Peer, Anne Perrier, Ruth Schweickert, Peter Stamm, Markus Werner.

Et, pour la première fois depuis la création des *Belles Étrangères*, deux représentants de la littérature de jeunesse : Jurg Schubiger, écrivain et Albertine Zullo, illustratrice.

**INSCRIPTIONS AUX 12<sup>e</sup> ENTRETIENS DU PATRIMOINE**

» 26-28 novembre au Cirque d'Hiver à Paris

Les Entretiens du Patrimoine porteront cette année sur le thème « Une mise au présent du passé ou une mise en histoire du présent ? » Ils seront présidés par l'historien Henry Rouso et les débats réuniront des personnalités aussi diverses que Pierre Nora, Régis Debray, Annette Wieworka, Paul Andreu ou Jean Musitelli.

Pour tout renseignement et inscription, merci de contacter directement l'agence *Jour J* à l'adresse suivante :

**JOURL**, bateau *Le Chaland*,  
1432/1455 quai Marcel Dassault,  
92210 Saint-Cloud  
Téléphone : 01 55 39 40 28,  
télécopie : 01 55 39 40 02  
Edp.2001@jourj.org

<http://www.culture.fr/culture/actualites/entretiens2001/entretien2001.htm>

**Nouvelles technologies****REMISE DU RAPPORT  
D'ANNE COUTARD SUR L'AVENIR  
DE LA RADIO A L'ÈRE DU  
NUMÉRIQUE**

Anne Coutard a remis, le 9 octobre dernier, le rapport que lui avait commandé Catherine Tasca sur l'avenir de la radio à l'ère du numérique. Ce rapport examine les perspectives de développement de la radio numérique terrestre dite DABT et analyse l'ensemble des perspectives offertes aux éditeurs de services radiophoniques par les technologies numériques, notamment l'internet et la téléphonie mobile de troisième génération.

Il comporte trois propositions principales :

- » Le lancement d'une réflexion sur les normes techniques de la radio numérique pour mieux les adapter à l'environnement technologique à venir ;
- » la combinaison de la diffusion terrestre avec la diffusion satellitaire ;
- » la mise en place, à terme, d'un cadre juridique pérenne.

La ministre a chargé la direction du développement des médias d'étudier, en concertation avec l'ensemble des acteurs, les suites qui pourront être données aux propositions de ce rapport. Le texte complet du rapport et une synthèse sont disponibles sur le site internet du ministère de la Culture et de la Communication.

[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)

**Rencontres****LES ARTISTES DE CIRQUE ET LE DROIT D'AUTEUR**

La SADC © Jean-Pierre Delagarde

Si *L'Année des Arts du Cirque* que Catherine Tasca a lancé en juin dernier se traduit par un renforcement du dispositif institutionnel et une augmentation des moyens financiers alloués à ce secteur, elle suscite également de nombreux questionnements et débats sur les pratiques de la piste.

Ainsi en est-il de la notion d'auteur. Qui est auteur dans un spectacle de cirque ? Reconnu sous la tutelle du ministère de la Culture dès 1979, les artistes de cirque proposent des nouvelles écritures qui ne se fondent pas seulement sur la transposition du récit théâtral ou l'exploitation virtuose de techniques héritées de la tradition, mais puisent aussi dans les spécificités des langages circassiens.

**La notion d'auteur dans les spectacles de cirque**

Des nombreuses questions se posent ainsi autour des notions d'œuvre, de l'identification et de la place des auteurs au sein du processus de création et par conséquent, du partage de droits d'auteur. D'une part, nombre de créations naissent d'un processus de travail collectif, soulevant la délicate controverse de la juste reconnaissance de la contribution de chacun. D'autre part, les artistes de cirque travaillent

généralement des années pour mettre au point un numéro qui intégrera ensuite un spectacle conçu par un metteur en piste, ou un savoir-faire technique nourrissant une œuvre à part entière. La ligne de démarcation entre auteur et interprète, numéro et œuvre est ainsi remise en cause. Enfin, si l'on considère que pour pouvoir être protégée, une œuvre doit, selon les critères du code de la propriété intellectuelle, porter « l'empreinte de la personnalité de l'auteur », comment déterminer ce qui est « original » ou non en l'absence de notation écrite alors même que le cirque fait appel à tout un ensemble de techniques héritées de la tradition ?

**Rencontres**

Face à ces multiples interrogations et à l'occasion de *L'Année des arts du cirque*, le ministère de la Culture et la Société des auteurs et compositeurs dramatiques ont décidé d'organiser à la Maison des auteurs plusieurs rencontres de réflexion avec la collaboration de l'association *Hors Les Murs*.

La première rencontre, animée par Jean-Michel Guy, s'est tenue le 24 septembre dernier sur le thème : *interprète, metteur en piste, scénographe, regard extérieur, concepteur... tous auteurs ?* En s'appuyant sur les témoignages



de Johann Le Guillerm et Marie-Paule B., tous deux artistes de cirque, interprètes et metteurs en piste, sur l'expérience de Susan Buirge, première chorégraphe élue au Conseil d'administration de la SADC, ainsi que sur les interventions des participants, cette rencontre a tenté de circonscrire ce qui fonde la notion d'auteur, aussi bien philosophiquement que concrètement, de repérer les difficultés qui surgissent pour faire reconnaître les créations comme œuvres, enfin d'identifier les problèmes face aux collaborateurs et face aux institutions.

La prochaine étape de cette discussion aura lieu le 14 décembre prochain, avec pour thème : *Objet, œuvre, numéro, gestes, tableaux, agrès : qu'est-ce qui fait œuvre ?* En mai 2002, une rencontre sera consacrée aux questions de l'originalité, de la paternité et de la contrefaçon. Un dernier rendez-vous au mois de juin fera lancée la synthèse de toutes ces réflexions.

Autre action remarquable dans ce cadre, la SADC a confié à Philippe Goudard, artiste de cirque, auteur et écrivain, une mission de conseil auprès de son conseil d'administration.

## 12/Actualité

LETTRE D'INFORMATION  
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION  
13 NOVEMBRE 2001



### Publication

#### LA SAISON CULTURELLE EN FRANCE 2001/2002

La saison culturelle en France 2001/2002 est publiée pour la 13<sup>e</sup> année consécutive par le département de l'Information et de la Communication du ministère de la Culture et de la Communication. Ce guide présente dans la France entière : la programmation saisonnière de plus de 440 établissements de spectacles (soit plus de 10 000 spectacles), les expositions temporaires de près de 650 musées ou centres d'art contemporain (environ 1 300 expositions), les programmes des festivals d'octobre 2001 à mai 2002 (près de 163 festivals), et les salons culturels 2001/2002 (une vingtaine de salons). Ces informations sont classées par région, département et ville. Cinq index viennent faciliter les recherches : régions, départements, villes, liste des lieux de spectacles et liste des festivals. Pour chacune des 12 000 manifestations sont indiqués une adresse, un téléphone, des dates, des horaires et un descriptif, et pour une grande partie d'entre elles une adresse électronique et un site internet.

60 frs / 9,15 euros (+frais d'envoi) par correspondance, contre un chèque à l'ordre de L'OFFICE CENTRAL DE PARTENARIATS 149, rue Saint Honoré - 75001 PARIS  
Tél : 01 47 03 48 48  
[www.ocp-culture.fr](http://www.ocp-culture.fr)

### PRIX ANDRÉ GIDE POUR LES TRADUCTIONS LITTÉRAIRES FRANCO-ALLEMANDES

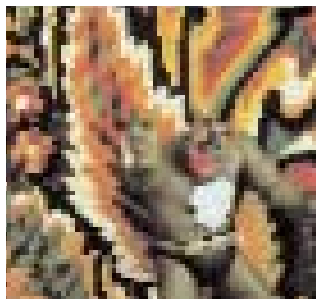
» Date limite d'inscription :  
**7 décembre 2001**

La DVA-Stiftung, fondation de l'éditeur du même nom, dont le but est de promouvoir les échanges culturels et littéraires entre la France et l'Allemagne, décernera en 2002 pour la troisième fois, le *Prix André Gide* pour les traductions littéraires franco-allemandes.

Les traducteurs (ou leur maison d'édition) doivent déposer leur candidature auprès de la Fondation en présentant une œuvre littéraire en prose ou en vers qui est déjà publiée ou pour laquelle ils ont conclu un contrat d'édition. Le prix sera décerné à un traducteur français et à un traducteur allemand. Il est doté de 10 000 euros par lauréat.

#### Dossiers de candidature à adresser à :

DVA-Stiftung  
Prix André Gide  
Wernerstraße 1  
70469 Stuttgart (R.F.A.)  
Tél : (49) 711 806 14 36  
adresse internet :  
[mail@dva.stiftung.de](mailto:mail@dva.stiftung.de)



*L'Amour des choses, de Macha Makeïeff  
© D.R.*

### Exposition

#### L'AMOUR DES CHOSES DE MACHA MAKEÏEFF

» Du 6 novembre au 30 décembre 2001, au sous-foyer du Théâtre National de Chaillot

Le théâtre National de Chaillot est un lieu atypique pour une exposition et pourtant évident pour Macha Makeïeff, créatrice avec Jérôme Deschamps de la Compagnie *Deschamps & Deschamps*. L'exposition, *L'Amour des choses* présentée simultanément au spectacle *La Cour des Grands* est une rencontre avec une mise en scène, sans acteur, sans parole, juste la

magie d'une accumulation d'objets venus d'ailleurs. Poupées de chiffon, pacotilles à forme humaine, pâles animaux de caoutchouc ou de carton bouilli, pendentifs, médaillons... tout un peuple d'objets s'expriment dans une langue inconnue.

#### Renseignements pratiques :

exposition ouverte du mardi au vendredi de 19H00 à 23H00, le samedi de 15H00 à 23H00, et dimanche de 14H00 à 18H00, entrée libre.

#### Théâtre National de Chaillot :

1, Place du Trocadéro, 75116 Paris  
[www.theatre-chaillot.fr](http://www.theatre-chaillot.fr)  
tél : 01 53 65 31 00  
fax : 01 47 27 10 31

[www.deschiens-et-compagnie.com](http://www.deschiens-et-compagnie.com)

### Francophonie

#### HUITIÈME APPEL À PROPOSITIONS DU FONDS FRANCOPHONE DES INFOROUTES

» Date de clôture :  
**17 décembre 2001**

Le Fonds Francophone des inforoutes est issu du plan d'action décidé lors du VII<sup>e</sup> sommet de la francophonie (Hanoï, 16 novembre 1997)

Les projets présentés dans le cadre de son huitième appel à propositions doivent s'inscrire, comme l'an dernier (voir *Lettre d'information* n° 78), dans deux volets. Dans le cadre de son volet général, le Fonds accueille tous types de projets visant l'appropriation et l'usage des inforoutes par la création de contenus d'expression française, par ailleurs dans le cadre de son volet « jeunes », il permet de développer des actions particulières à destination d'un public jeune.

#### information :

<http://intif.francophonie.org>  
[www.francophonie.org/fonds](http://www.francophonie.org/fonds)

### Média

#### UN PROGRAMME DE LA CHAÎNE RÉGIONS SUR LES VILLES ET PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

La direction de l'Architecture et du Patrimoine, dans le cadre de sa politique de communication sur le réseau des Villes et Pays d'art et d'histoire, a mis en place un partenariat avec *Régions*, chaîne de découverte et de proximité,

filiale de France-Télévision, diffusée sur le Câble et TPS. Une série de 25 reportages de 26 minutes consacrés chacun à une Ville ou Pays d'art et d'histoire est diffusée sur cette chaîne, chaque émission étant programmée quatre fois dans la même semaine (le mardi à 17h30 à et 20h30, le mercredi à 11h30, le samedi à 20h30)

Après Cambrai, Carpentras et le Comtat Venaissin, Riom, Périgueux, on pourra voir (sous réserve de changements de programmation) les émissions consacrées à Fougères (du 29 oct. au 4 nov.), Chalon-sur-Saône (du 12 au 18 novembre), Bourges (du 19 au 25 novembre), Dieppe (du 26 nov. au 2 déc.), Figeac (du 3 au 9 décembre), Joigny (du 10 au 16 décembre), Poitiers (du 17 au 23 décembre), Nîmes (du 7 au 13 janvier), Pays d'Auge (du 21 au 27 janvier), Vannes (du 28 janv. au 3 février), Dole (du 4 au 10 février), Chambéry (du 11 au 17 février), Laval (du 18 au 24 mars), Langres (du 25 au 31 mars), Noisiel (du 22 au 28 avril), Saint-Étienne (du 6 au 12 mai), Amiens (du 13 au 19 mai), Pays des Monts et Barrages/Saint Léonard (du 27 mai au 2 juin), Saint-Omer (du 10 au 16 juin), Bastia (du 17 au 23 juin).

Contact DAPA : Irène Mroz, bureau des réseaux et partenariats,  
Tél : 01 40 15 85 09,  
Mail : [irene.mroz@culture.gouv.fr](mailto:irene.mroz@culture.gouv.fr)



*Une cité à Chaillot © Les éditions de l'imprimeur*

### Publication

#### UNE CITÉ À CHAILLOT AVANT- PREMIÈRE

Présenter le projet de Cité de l'Architecture et du Patrimoine, (qui doit ouvrir ses portes en 2003) faire le point sur l'état d'avancement du dossier, pour tracer à grandes lignes les premières actions qui seront mises en place, tel est le principe

## 13/Actualité

LETTRE D'INFORMATION  
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION  
13 NOVEMBRE 2001

du livre de Jean-Louis Cohen, architecte, chef de projet, et Claude Eveno, urbaniste. L'idée même d'une Cité est fondée sur la synergie entre plusieurs entités distinctes par leurs collections, leurs programmes et leur modus operandi. Avec comme visée, l'optique de répondre aux attentes de publics complémentaires. Le principe est celui de la réalisation d'économies d'échelle nécessaires au développement des programmes : Institut français d'architecture, Musée de l'Architecture, bibliothèque et centre de ressources, Centre des Hautes études de Chaillot seront rassemblés à Chaillot et offriront programmes et collections. Dans l'économie du projet, un espace commun d'expositions temporaires viendra s'ajouter posant en des termes nouveaux pour le XXI<sup>e</sup> siècle une question récurrente depuis le début du XVIII<sup>e</sup> siècle : comment exposer l'architecture ?

Autre partie de l'ouvrage, après cet examen du cahier des charges : les différents programmes des architectes : J.F. Bodin, chargé du parti général, Fernando Marzà, Josep Subirós et Eulalia Bosch (GAO ideas i projectes srl), responsables de la galerie moderne et contemporaine (*Lettre d'Information* n° 83), et les deux autres équipes concurrentes pour ce dernier projet (François Seigneur et Sylvie de La Dure d'une part, Elizabeth Diller, Riccardo Scodidio et Francis Nordemann d'autre part). Des entretiens complètent l'ouvrage avec notamment Yannis Tsomis et François Loyer.

Jean-Louis Cohen, Claude Eveno, *Une cité à Chaillot, Avant-première*, Les éditions de l'imprimeur, 17,84 euros, 117 F.

### Publication

#### LE PROJET ARCHITECTURAL DES « BONS-ENFANTS »

Une opération de regroupement dans un seul site de tous les services du ministère de la Culture a été confiée aux architectes Francis Soler et Frédéric Druot : cette opération

doit être conduite rue des Bons-Enfants dans le 1<sup>er</sup> arrondissement à Paris, non loin de la rue de Valois, siège historique du ministère. Cet ouvrage dresse un état des lieux des différents bâtiments qui composent un ensemble que Francis Soler voit nourri de « *la relation entre modernité et patrimoine* ».

Francis Soler et Frédéric Druot, *Les Bons-Enfants, ministère de la Culture et de la communication*, avec des photographies de Mathias Fennetaux, Jean-Michel Place éditeur, 50 F



*Les bons enfants*, de Francis Soler  
© Jean Michel Place/Architecture

## Publication PORTRAIT DE VILLE : BEYROUTH



*Le jardin public Sanayeh, conçu à l'époque ottomane avec, en arrière plan, les tours du quartier Kantari © D.Delaunay, 2001*

La collection de monographies illustrées *Portrait de ville*, créée en 1983 par Gwenaël Querrien qui en assume la direction, s'enrichit d'un vingtième titre : *Beyrouth*.

Thèmes récurrents à Beyrouth, la destruction du centre comme la dialectique entre réglementations urbaines et spéculation foncière, ont préexisté à la guerre et se sont manifestées dès la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, en pleine période ottomane, puis pendant les périodes du Mandat français et du chéhabisme. L'attraction exercée par le secteur central autour du port, mais aussi la topographie expliquent en partie cette tentative d'éradiquer les quartiers existant. Jade Tabet, architecte franco-libanais, avec le concours de Marlène Ghorayeb, Eric Huybrechts et Eric Verdeil, trace un portrait de cette ville

d'adaptation et de synthèses en respectant les principes de la collection : après un premier regard sur la ville contemporaine, un retour dans le temps permet de donner les principaux repères d'une généalogie de l'espace physique de la ville et de son territoire. Ainsi revient-on jusqu'à la période actuelle pour finir par les projets pour les années à venir.

L'ensemble est complété par un guide pour le piéton curieux d'architecture, adresses à l'appui. La collection *Portrait de ville* vient d'être primée par le jury du Prix du Livre d'Architecture 2001, réuni sous les auspices de l'Académie d'Architecture, du Centre Régional des Lettres Languedoc-Roussillon et de France-Culture.

**Beyrouth, collection « Portrait de ville »**, Éd. Ifa, 20 euros (131,19 F), également diffusé dans le cadre de l'abonnement à Archiscopie.

**Contact** : Ifa, 01 46 33 90 36 - archiscopie@ifa-chaillot.asso.fr



Site « museumexperts.com » © D.R.

**Internet****MUSEUMEXPERTS.COM/FR, POUR RENFORCER LA COMMUNICATION SUR LES MUSÉES**

Un nouvel espace d'information et de communication entre les professionnels des musées du monde entier vient de voir le jour. Créé par Jean-François Grunfeld, ce nouveau site répond aux mêmes préoccupations que le Salon international des musées et des expositions (SIME), dont la dernière édition a eu lieu à Venise en 1996. « *Ma préoccupation constante a toujours été de mettre en relation les professionnels des musées, et de faire en sorte qu'ils se parlent et travaillent ensemble* », explique Jean-François Grunfeld. « *Le Sime correspondait à cet objectif : museumexperts le fait également.* » Le nouveau site - qui a été mis sur le réseau le 1<sup>er</sup> février 2001 - est composé de deux volets : sitem (côté coulisses des musées : qui fait quoi ? et comment ?) et sime (l'actualité des musées en général). Chacun de ces deux volets se subdivise en deux parties.

**Pour sitem :** sitem-index (annuaire de fournisseurs, prestataires de services et concepteurs dans tous les domaines) et sitem-info (lettre mensuelle d'information analysant des expositions sous l'angle de la muséographie et de la scénographie).

**Pour sime :** sime-info (lettre mensuelle d'information sur la politique des musées dans le monde) et sime-index (annuaire en permanence mis à jour des nouveaux musées ou des musées rénovés dans le monde).

Rédigé en français et en anglais, museumexperts.com/fr devrait permettre de renforcer la coopération de tous ceux qui, de par le monde, travaillent dans les musées... ou bien pour eux.

[www.museumexperts.com](http://www.museumexperts.com)



Exposition « mineurs au jour... le jour, un siècle dans les cités du fer, 1890-1990, présentée au centre historique minier © musée de l'histoire du fer de Nancy-Jarville

**Exposition****MINEURS AU JOUR... LE JOUR. UN SIÈCLE DANS LES CITÉS DU FER (1890-1990)**

» Jusqu'au 15 mars 2002

Le centre historique minier de Lewarde, qui rouvrira ses portes en février 2002 après d'importants travaux de réaménagement architectural et muséographique, présente, en préalable à cette réouverture, une exposition consacrée à la vie des mineurs de fer de Lorraine. Présentée dans la toute nouvelle salle d'exposition temporaire, elle rassemble de nombreuses photographies, de toutes époques, permettant de découvrir les lieux de la vie privée et collective des mineurs, les étapes de leur vie professionnelle et familiale, et enfin leurs rites et leurs croyances.

**Mineurs au jour... le jour. Un siècle dans les cités du fer (1890-1990).**

Centre Historique Minier,  
Fosse Delloye, BP 39 - 59287 Lewarde.  
Tél. : 03 27 95 82 82



Man Ray, 2 vintages du parc Guell © Man Ray Trust ADAGP, Paris 2001

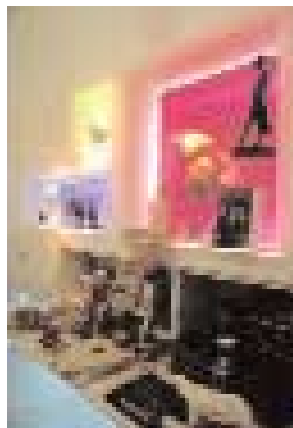
**Exposition****PARIS-BARCELONE. DE GAUDI À MIRO**

» Jusqu'au 14 janvier 2002

L'exposition *Paris-Barcelone* a pour ambition de montrer quels

furent les liens artistiques entre Paris et Barcelone, depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Deux dates symboliques ont été retenues pour ouvrir et clore l'itinéraire : 1888, année de l'Exposition universelle de Barcelone, qui parachève la modernisation de la ville et coïncide avec l'épanouissement du modernisme et du nationalisme catalans, et 1937, année de l'Exposition internationale de Paris, où le Pavillon de la République espagnole édifié par Joseph Luis Sert abrite *Guernica*, le chef-d'œuvre de Picasso. Le parcours, composé de six ensembles, se déroule chronologiquement. Il comprend notamment, parmi d'autres points forts, une confrontation Gaudi-Guimard, une présentation d'œuvres de Rodin environnées de sculptures de ses disciples catalans, la reconstitution de l'insolente exposition de Pica-bia à la galerie Dalmau en 1922, les projets radicaux de Le Corbusier et de ses disciples catalans pour transformer Barcelone en « ville radieuse »...

**Paris-Barcelone. De Gaudi à Miro.**  
Galeries nationales du Grand Palais.



Librairie boutique « Musée et compagnie, Bercy village » © F.Stjepovic

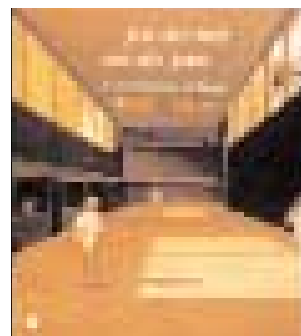
**Boutique****INAUGURATION D'UNE NOUVELLE BOUTIQUE RMN À BERCY VILLAGE**

» Ouverte tous les jours, de 11h à 21h.

Située Cour Saint-Emilion, dans deux anciens chais de pierre restaurés, la nouvelle boutique, qui avait ouvert au mois de juillet, a été officiellement inaugurée le 4 octobre dernier. Sa conception intérieure a été assurée par l'architecte Jean-François Bodin, qui a privilégié une décoration à la fois dépouillée et colorée. Les

murs peints en blanc sont animés par des niches de couleur vive qui mettent en valeur le vaste choix de produits (estampes, moulages, bijoux, livres, CD et CDROMs) édités et proposés par la Réunion des musées nationaux.

**Musée & Compagnie** - Bercy Village,  
Chais 40-42, Cour Saint-Emilion  
75012 Paris



Le jeu de paume en France © D.R.

**Exposition****LE JEU DE PAUME EN FRANCE**

» Jusqu'au 7 janvier 2001

La salle de jeu de paume du château de Fontainebleau a été restaurée à l'occasion de cette exposition consacrée à un jeu apparu très tôt en France (le prévôt de Paris constate, en 1395, que « *les gens de métier et autres du petit peuple quittent leur ouvrage pour aller jouer à la paume* » et qui y a connu un immense succès. L'exposition se découpe en deux parties : la première est consacrée à l'histoire du jeu et aux différentes formes qu'il a empruntées, depuis la longue paume jusqu'au volant, en passant par ses dérivés, la pelote basque et le tennis ; la seconde s'attache à la construction et à l'architecture des salles que le jeu suscita, à Paris et à la cour de France essentiellement.

**Jeu des rois, roi des jeux.** Le jeu de paume en France, musée national du château de Fontainebleau.

**Exposition****KANNIBALS ET VAHINÉS... À PARIS ET À CHARTRES**

» Jusqu'au 18 février 2002

L'exposition *Kannibals et Vahinés* actuellement présentée au musée national des Arts d'Afrique et d'Océanie - après l'avoir été au Centre culturel Tjibaou (Nouméa) de mai à octobre 2000 - met en scène les images qui, en

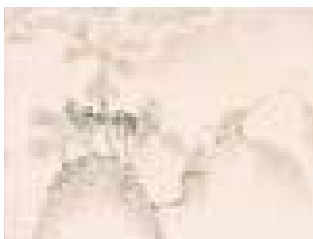


« Chez les mangeurs d'hommes », éd. Marabout junior. Belgique, vers 1952  
© Association Joubert

Occident, ont façonné la manière de percevoir les peuples d'Océanie depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle. Composée d'objets divers, de livres, d'images, d'extraits de films et de musiques, elle se développe autour de plusieurs thèmes, parmi lesquels : le cannibal, le voyage vers l'Enfer, la vahiné, le voyage vers l'Eden, le blanc encanaqué, le noir blanchi, etc. Parallèlement à cette exposition, le musée des Beaux-Arts de Chartres présente une autre consacrée aux sources de cette imagerie : *Kannibals et Vahinés, les sources de l'imaginaire*.

**Kannibals et Vahinés. Imagerie des mers du sud**, Musée national des Arts d'Afrique et d'Océanie, 293, avenue Daumesnil - 75012 Paris.

**Kannibals et Vahinés, les sources de l'imaginaire**. Musée des Beaux-Arts de Chartres, 29, cloître Notre-Dame - 28000 Chartres, jusqu'au 8 janvier 2002.



Paysage (détail), paravent à 10 panneaux, couleurs sur papier, époque Choson, XVIII<sup>e</sup> - XIX<sup>e</sup> siècle © RMN/Thierry Ollivier

### Exposition

#### NOSTALGIES CORÉENNES. PEINTURES ET PARAVENTS DU XVII<sup>e</sup> AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

» Jusqu'au 14 janvier 2002

Constituée à la fin des années 70, la collection de M. Lee U-Fan, artiste internationalement reconnu, rassemble des œuvres coréennes du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, exceptionnelles tant par leur quantité que par leur qualité. Conçue comme un ensemble parfaitement cohérent, elle est l'une des deux plus grandes collections de peintures décoratives coréennes de la fin de l'époque Choson (laquelle s'étend de 1392 à 1910) avec celle de M. Zozayong, acquise en grande partie par le musée Ho-Am (Séoul).

#### Nostalgies coréennes. Peintures et paravents du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle.

Musée national des Arts asiatiques - Guimet, 6, place d'Iéna - 75116 Paris.



© D.R.

### Exposition

#### DEMAIN SERA MEILLEUR... HOPITAL ET UTOPIÉS

» Jusqu'au 17 mars 2002

Les quatre salles du parcours de l'exposition actuellement présentée au musée de l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris s'ouvrent chacune sur une définition de l'utopie, et permettent de découvrir les différentes formes qu'elle a revêtu - et revêt encore aujourd'hui - au sein de l'hôpital.

La première salle permet de découvrir les représentations successives d'un hôpital modèle tout au long de l'histoire hospitalière, tandis que les deuxième et troisième salles abordent successivement la dimension positive de l'utopie, puis négative, lorsque les idéaux se coupent de la réalité ou se projettent trop brutalement en elle. La dernière salle, enfin, s'interroge sur l'hôpital de demain et analyse les différents modèles qui l'inspirent...

**Demain sera meilleur... Hôpital et utopies**

Musée de l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris, Hôtel de Miramion, 47, Quai de la Tournelle - 75005 Paris, .

### Manifestation

#### A LA RENCONTRE DES « COURANTS DU MONDE »

» Du 15 novembre au 5 décembre

Dans le cadre du programme « Courants », le ministère de la Culture et de la Communication accueille 101 professionnels culturels francophones de 51 pays différents. Ces responsables de haut niveau, venus à la découverte de l'organisation publique de la culture en France et à la rencontre de partenaires avec lesquels bâtir des projets de coopération, rencontreront des responsables français dans divers domaines : administration culturelle, arts plastiques, patrimoine, théâtre, etc...

Le programme est initié par le Département des affaires internationales et confié dans sa réalisation à la Maison des Cultures du Monde

**Contact** : Maison des Cultures du Monde, 01 45 44 72 30



© Henri Gaudin

### Exposition

#### GÉOMÉTRIE ET HOSPITALITÉ : HENRI GAUDIN À L'IFA

» Jusqu'au 27 janvier

L'Institut français d'architecture (IFA) consacre une exposition à Henri Gaudin. Cette exposition constitue un événement puisque depuis l'exposition de l'Ifa en 1984, intitulée « *Trois architectes français : Henri Ciriani, Henri Gaudin et Christian de Portzamparc* », qui imposa l'idée d'un renouveau de l'architecture française, le travail de Gaudin n'a pas fait l'objet d'une rétrospective

montrant son évolution (de logements à Maurepas dans les années 70 jusqu'à la construction de l'École normale supérieure de Lyon et le réaménagement du musée Guimet l'an dernier, en association avec Bruno Gaudin), son processus d'élaboration et le contexte culturel dans lequel elle prend place.

Cette nouvelle exposition vise à combler ce manque en présentant les principaux projets qui ont jalonné une œuvre reconnue par de nombreuses distinctions : un Grand prix d'architecture en 1989 (qu'il a refusé), une Médaille d'or de l'Académie d'architecture en 1994, deux Equerres d'argent (pour l'ensemble de logements sociaux d'Evry-Courcouronnes en 1986, puis pour le complexe sportif du stade Charléty en 1994).

Reconnaissables dès l'abord, les architectures d'Henri Gaudin mettent en œuvre une géométrie inventive où les intersections de plans et de surfaces happent l'œil immédiatement. Mais cette virtuosité géométrique et technique n'a rien de gratuit : elle vise toujours à construire des rapports - avec un ciel, un site, un paysage, des constructions existantes, de usages, une époque, des gens - aux fins de rendre le monde habitable -hospitalier -, selon Henri Gaudin.

Les projets en cours, comme le palais de justice de Besançon, le conservatoire national de musique et de danse de Strasbourg et l'espace culturel de Lorient, sont également présentés. Aux photos, dessins perspectifs et maquettes, viennent se joindre des carnets de croquis, des fusains, des peintures, des écrits, qui forment avec l'œuvre architecturale un tout indissociable.

**Exposition à la galerie d'actualité de l'Ifa**, 6 bis rue de Tournon, 75006 Paris.

**Publication** : Henri Gaudin. *Naissance d'une forme*, par Henri Gaudin, Jean-Pierre Le Dantec, Jean-Christophe Bailly et Anne de Staël. Editions Norma. 57,93 euros (380F)  
contact Agostina Pinon, 01 46 33 90 36  
agostina.pinon@ifa-chailloit.asso.fr

# CONSERVATEURS DES ANTIQUITÉS ET DES OBJETS D'ART

## Un métier méconnu

Dans tous les départements français, 97 conservateurs et 83 conservateurs-délégués des antiquités et objets d'art œuvrent, aux côtés des services régionaux et départementaux du ministère de la Culture et de la Communication pour le recensement, la protection juridique, la conservation et la mise en valeur du patrimoine mobilier encore présent dans les monuments historiques (hors musées), soit plus de 200 000 objets protégés au titre de la loi de 1913 de toutes catégories, tous usages, tous matériaux et toutes époques... Depuis 1908, les conservateurs départementaux des antiquités et objets d'art sont des agents de l'État, nommés par arrêté ministériel, placés sous l'autorité des préfets de chaque département. Ils exercent cette mission fondamentale en plus d'une activité principale le plus souvent liée aux métiers de la Culture. Cependant plus de 30 départements se sont dotés de services constitués d'agents permanents. Christine Jablonski et Diego Mens conservateurs délégués des antiquités et des objets d'art du Morbihan, exercent avec trois collaborateurs dans l'une de ces structures.

**L.I. :** Ceux d'entre nous qui ont approché le monde des monuments historiques il y a une vingtaine d'années, se font encore des Conservateurs des antiquités et objets d'art (CAOA), l'image d'érudits locaux auxquels le ministère de la Culture alloue

une indemnité modeste pour procéder au recensement des objets mobiliers disséminés dans le département. Or, actuellement près de la moitié des CAOAs et des CDAOAs sont des agents des collectivités locales

**C.J. et D.M.** C'est vrai que nous sommes tous les deux attachés de conservation patrimonial. Nous avons été recruté au sein de la direction de la culture du département du Morbihan.

**L.I. :** Retrouve-t-on toujours la même organisation des services dans tous les départements ?

**C.J. et D.M.** En fait il y a deux vitesses, dans une zone large de l'Ouest jusqu'au Nord, les services chargés du patrimoine mobilier, rattachés au conseil général, sont beaucoup plus constitués : ils emploient des agents permanents, alors qu'ailleurs la fonction est exercée en plus d'une fonction principale et que l'on compte encore plusieurs bénévoles. Nous faisons restaurer chaque année environ 60 objets inscrits (pour ceux-ci, seuls le département et la région Bretagne apportent un financement) et 15 objets classés, avec l'aide de la DRAC. Nous gérons 2 MF de subventions : le Morbihan est parmi les premiers départements (avec le Nord, le Finistère...) pour le budget.

**L.I. :** Quels sont ces objets ?

**C.J. et D.M.** Il s'agit souvent d'art populaire, le plus souvent des bois polychromes. Dans le département il y a en moyenne une église et trois chapelles par

commune et une association de bénévoles par chapelle. Ces associations pluridisciplinaires, laïques et festives, sont nos partenaires. Financièrement elles interviennent souvent à la place de la commune permettant la restauration de plusieurs statues ou retables. Aujourd'hui, c'est la phase d'étude qui est privilégiée. La restauration est un travail d'équipe entre le restaurateur et les CAOAs. Ceux-ci suivent, du reste, des formations régulières en la matière à l'École nationale du patrimoine. Nous consultons aussi le Laboratoire de recherche des monuments historiques pour des problèmes précis. Une présence de techniciens conseil au niveau régional serait idéale pour nous...

**L.I. :** Il me semble qu'une des évolutions de votre profession est aussi la place de plus en plus importante prise par la prévention des vols et la recherche des pièces volées.

**C.J. et D.M.** Chaque département dispose d'une documentation des objets protégés, documentation informatisée dans une trentaine de départements. La base de données de chaque département permet d'être très efficace en cas de vol, elle nous permet de donner l'implantation d'un objet sous deux ou trois heures... Par ailleurs, l'association des



© D.R.

CAOA de France a développé un site Internet où les collègues peuvent diffuser descriptif et photographies des objets volés.

**L.I. :** L'association a-t-elle d'autres activités ?

**C.J. et D.M.** Chaque année un colloque rassemble les CAOAs autour d'un thème différent. Le colloque organisé par l'association est couplé avec une journée d'études du ministère. Le colloque de cette année a été organisé en octobre à Vannes et il portait sur « le vitrail dans tous ses états » ; le but de ces colloques est de nous former sur un thème précis et de susciter des échanges entre CAOAs.

La DAPA, à l'initiative de la Médiathèque de l'architecture du patrimoine a élaboré, à partir de la base Palissy, une application propre aux CAOAs, pour leur permettre de saisir les nouveaux dossiers de protection d'objets et de gérer les objets déjà protégés.